

2011

Le Jugement de Takfir sur un individu spécifique ne revient qu'aux savants enracinés dans la science (n°2)



Mehdi Abou Abdirrahman

www.spfbirmingham.com

12/5/2011

Toute la louange à Allah; nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Ali 'Imrân : 3 : 102]

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La traduction du sens de la parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations, et toutes les innovations sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

Voici une autre parole, après avoir rapporté la parole du Mufti d'Arabie Saoudite qu'Allah le préserve, de l'éminent savant Cheikh Sâlih Al-Fawzân qu'Allah le préserve qui, de manière explicite, établit que le jugement de takfir (juger quelqu'un mécréant) sur un individu spécifique ne revient **qu'aux savants enracinés dans la science**.

Question :

Qui est l'apostat ? Nous voudrions sa définition de manière claire car il se peut quelqu'un qui a une ambiguïté juge (quelqu'un d'autre) apostat.

Réponse :

Juger quelqu'un apostat et qu'il est sorti de la religion fait partie des responsabilités des gens de science enracinés dans la science ; et ils sont les juges dans les tribunaux islamiques et les muftis reconnus en tant que tels. Cette affaire est comme les autres affaires. Ce n'est pas du droit de tous ou du droit des différentes catégories d'étudiants (**littéralement : ceux qui apprennent**) ou de ceux qui s'affilient à la science alors que la compréhension de la religion leur fait défaut, il n'est pas de leurs responsabilités de juger (quelqu'un) apostat car ceci a pour conséquence la corruption. Et il se peut qu'ils jugent le musulman apostat alors qu'il ne l'est pas. Juger un musulman qui n'a pas commis une annulation de l'Islam comporte un immense danger. Et celui qui dit à son frère : Ô mécréant (kâfir) ! Ou : Ô pervers (fâsiq) ! Alors qu'il ne l'est pas, alors la parole retourne à celui qui l'a dite.

Donc, ceux qui jugent (quelqu'un) apostat sont les juges (des tribunaux) islamiques et les muftis reconnus en tant que tels et ceux qui appliquent ces jugements sont les gouverneurs musulmans ; tout ce qui est en dehors de cela est anarchie.

Source :

Tiré du site officiel du Ministère des affaires religieuses et du waqf et de l'orientation et la prédication (site sous l'égide du Ministre Cheikh Sâlih

Âli Ach-Cheikh qu'Allah le préserve).

www.alislam.com/Loader.aspx?pageid=1073&fid=615&BookID=1

Date à laquelle la question a été posée : 25\05\1428h